Expert moyen terme spécialiste de la formation

LIMITE DE CANDIDATURE
22 Mars 2024

DURÉE DE LA MISSION
Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE
Afrique

TERMES DE REFERENCE EXPERT

Un expert moyen terme spécialiste de la formation

Composante	**Composante 1 :** l'action quotidienne des policiers est plus respectueuse des droits humains fondamentaux et de la dignité des personnes, en particulier envers les femmes.
Résultat	**OS1 – Produit 1** : le cadre normatif éthique et déontologique de l'institution policière est révisé et prend en compte l'aspect genre.
Activité	**Activité 1.1.6** Soutien au renforcement des cadres réglementaires des procédures de recrutement, formation et promotion au sein des forces de police
Sous-activité	**Activité A.1.1.6.4.1** Constitution d'une mallette pédagogique type sur le thème « déconfliction et intervention » et d'un guide de conception de mallette pédagogique
Expertise non principale européenne	1 ENP, Spécialiste de formation : • **8 jours d'expertise** distribués comme suit : ○ 8 Sous forme de télétravail depuis le domicile de l'expert.
Expertise non principale locale	NA
Lieux de la mission	Télétravail - Domicile de l'expert
Durée provisoire de la mission	Dates provisoires : du 25/03/2024 au 05/04/2024
Date limite de candidature	22/03 – 23h59

Contexte de la mission

Dans le cadre de leur coopération bilatérale, l'Union européenne et la République du Congo ont décidé d'appuyer la modernisation de la police congolaise à travers le « Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes ».

Financé à hauteur de 5 millions d'euros sous forme de don de l'Union européenne, ce programme s'inscrit sous la priorité 3 « Démocratie, droits humains et gouvernance participative » de son programme de coopération bilatérale avec la République du Congo. À cet égard, une Convention de financement a été signée entre les parties le 19 mai 2022 (*NDICI AFRICA/2021/043-224*).

Objectif principal : Prévenir toute forme de torture, de traitement dégradant ou inhumain en soutenant la professionnalisation de la police congolaise et la mise en place de commissariats pilotes.

Le Programme s'appuie sur 3 composantes :

- Composante 1 Composante normative de surveillance et de contrôle de la chaîne pénale. Elle porte sur le renforcement des cadres normatif, éthique et déontologique de l'institution policière en intégrant notamment les questions de genre. Elle vise aussi à améliorer les mécanismes de contrôle hiérarchique, judiciaire et démocratique de la police.
- Composante 2 Consacrée à la rénovation d'infrastructures afin de mettre en place un modèle de commissariats pilotes.
- Composante 3 Vise à la formation et au mentorat des forces de l'ordre afin de consolider les capacités de la Police dans le respect des droits humains.

L'action présente s'inscrit dans la composante N°3 décrite ci-dessus pour atteindre le résultat : OS3- **Les capacités des centres de formation et des directions opérationnelles sont renforcées et ils disposent de personnels pédagogiques qualifiés**.

Le programme met l'accent sur la capacité des forces de police à dispenser en leur sein, sur l'ensemble du territoire et par leurs propres équipes pédagogiques les savoirs professionnels nécessaires à leurs activités.

Les formations dispensées par les experts CIVIPOL doivent être reproduites par les formateurs du commandement des forces de police (CFP) et par les formateurs de l'Ecole Nationale Supérieure de Police (ENSP).

L'objectif opérationnel principal est de professionnaliser la chaine pédagogique dans l'ensemble des structures des FSI dédiées à la formation selon un cadre éthique et déontologique spécifique à la sécurité intérieure en leur fournissant des mallettes pédagogiques claires et suffisamment précises pour que des formateurs congolais puisse reproduire des formations à travers le pays.

Résultats envisageables de l'action :

Résultats finaux (impacts) :

La formation « déconfliction et intervention » intègre le modèle de commissariat pilote POLICE+ ;

La police congolaise dispose de la mallette pédagogique du niveau formateur de la formation « déconfliction et intervention » du modèle de commissariat pilote POLICE+ ;

Les experts missionnés par CIVIPOL disposent d'un guide leur permettant de constituer la mallette pédagogique niveau expert métier en suivant un schéma pédagogique normé ;

Les mallettes pédagogiques remises par le projet POLICE+ aux autorités congolaises et à leurs équipes pédagogiques répondent aux mêmes critères de conception et à un même niveau d'exigence.

1. Objectifs et résultats attendus des activités

Cette mission porte sur 1 activité dont les objectifs sont décrits ci-dessous :

Activité A.1.1.6.4.1 Constitution d'une mallette pédagogique « déconfliction et intervention » des commissariats pilotes de police, adressée aux formateurs.

Objectif général : La chaine pédagogique dans l'ensemble des structures des FSI dédiées à la formation intègre le modèle de commissariat pilote de police, POLICE+, selon un cadre éthique et déontologique spécifique à la sécurité intérieure et dans le respects des droit de l'homme.

- Objectifs spécifiques **:**
- Le modèle de commissariats pilotes dispose d'une mallette pédagogique de « déconfliction et intervention » destinée aux formateurs désignés par leur hiérarchie pour prendre en charge des formations en qualité de responsables de formation, de formateurs ou bien de formateur des formateurs.
- Le programme POLICE+ dispose d'un guide destiné aux experts métiers missionnés par CIVIPOL leur fournissant le schéma pédagogique à respecter et les contenus indispensables à la constitution d'une mallette pédagogique normée en phase expert métier.

Résultats attendus de la mission

- L'expert formation a confectionné une mallette pédagogique d'intervention et déconfliction sur la base des documents de formation fournis par l'expert de déconfliction et d'intervention utilisés dans le cadre de la formation « déconfliction et intervention » de POLICE+ au profit des commissariats pilotes.
- La mallette pédagogique est un instrument de formation au profit des formateurs locaux qui seront formés par le POLICE+. Elle détermine le plan pédagogique de la formation et fournit les éléments nécessaires à la reproduction de la formation « déconfliction et intervention » du model de commissariats pilotes.
- L'expert formation a fourni un guide de conception de mallette pédagogique permettant à d'autres experts de confectionner une mallette pédagogique en phase d'expert métier. Cela permettra de normaliser la présentation des informations et de faciliter le contrôle pour la constitution des mallettes pédagogiques niveau formateur.

2. Recrutement d'expertise
    1. Soumission des candidatures

Envoi de la candidature par mail, comprenant le CV (modèle européen) de l'expert.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature par **voie électronique aux adresses e-mail suivantes de l'équipe POLICE+** :

Publication sur le site de CIVIPOL :

- Mme Maria ANGULO, Directrice du projet : angulo.m@civipol.fr
- Mr Hervé LE PENNEC, chef de projet : herve.lepennec@experts.civipol.fr

Merci de mentionner dans l'objet « candidature »

Les candidatures hors délais ne seront pas étudiées.

3. Déroulement de l'action
    1. **Activités prévues (directement en lien avec l'action)**

Mise en œuvre de l'accompagnement

- Les journées d'accompagnement seront conduites chaque jour au domicile des experts ou dans les locaux mis à disposition par CIVIPOL.

- Au cours des journées d'accompagnement, l'expert en déconfliction et intervention devra fournir l'ensemble des informations nécessaires auprès de l'expert en formation : les éléments techniques, pédagogiques et documentaires de la formation assurée par ses soins, suffisamment détaillés pour permettre à ce dernier de confectionner une mallette pédagogique complète relative à cette formation.
- L'expert en formation devra guider l'expert déconfliction pour obtenir l'ensemble des informations nécessaires.
- L'expert en formation devra proposer un draft de mallette pédagogique sur la base des informations recueillies.
- L'expert devra soumettre à relecture la mallette proposée auprès de l'expert déconfliction et par la suite intégrer les modifications portant sur le contenu ou le déroulement de la formation.
- La demande de moyens et aides pédagogiques spécifiques (logiciels, équipements professionnels, etc.) sera préalablement exprimée.
- Sur la base des mallettes pédagogiques type, l'expert formateur devra définir un guide de mallette pédagogique adressé aux experts métiers du Programme POLICE+.

2. **Livrables attendus**

- Mallette pédagogique de la formation de « déconfliction et intervention » POLICE+
- Guide de rédaction d'une mallette type pédagogique et matériel d'appui.
- **Compte rendu[1] de fin de mission :**

  Un canevas de rapport type sera remis aux experts au début de la mission.

4. Profil requis de l'expertise

Pour la réalisation de cette mission il est requis le concours d'un expert non principal.

Domaines d'expertise	• LE RENFORCEMENT DE LA CHAINE PEDAGOGIQUE
Qualifications (études et formation) **Compétences spécifiques**	• Bac+2 ou plus dans le domaine de l'administration publique, droit, sécurité, d'ingénierie de formation ou tout autre domaine pertinent, de préférence en relation avec la présente mission. • A défaut du diplôme demandé, un diplôme professionnel de qualification supérieure, ou une expérience de travail d'au moins 10 ans comme cadre dans le domaine de la sécurité et de la formation d'un service de sécurité intérieure. • Formation certifiée par un établissement public de cadre de forces de sécurité intérieure nationales (Police ou Gendarmerie). • SAVOIR : Parfaite maîtrise des logiciels bureautiques et de messagerie. Excellentes qualités organisationnelles. Compétences en gestion de projet de formation en école ou centre de formation ou en administration centrale – veille pédagogique.

	• SAVOIR-FAIRE : Maîtrise des principes de l'andragogie et dans le domaine de la conception et la mise en œuvre des transferts de compétences pour des cadres et cadres supérieurs dans le secteur de la sécurité intérieure. • SAVOIR-ETRE : Capacité d'adaptation.
Expérience professionnelle générale	• Entre 7 et 10 ans d'expérience comme responsable pédagogique dans un centre de formation, une école ou un bureau de formation pour les forces de sécurité intérieure. • Au moins 10 ans d'expérience dans la spécialité de l'ingénierie pédagogique et la formation de formateurs de formateurs des forces de sécurité intérieure.
Expérience professionnelle spécifique en relation avec la mission **Connaissances**	• Au moins 5 ans comme formateur en ingénierie de formation. • Maitriser les termes du répertoire national français des certifications professionnelles pour le formateur de la sécurité intérieure. • Avoir une expérience en qualité d'ATNP dans le cadre d'un programme UE ou autre. • Avoir une connaissance avérée en pays en situation sécuritaire complexe.
Atouts	• Une expérience régionale voire internationale sera considérée comme un plus, de même qu'une expérience probante relative aux dispositifs de formation pédagogiques • Expériences préalables de la coopération technique internationale.
Langues	• Parfaite maîtrise du français et excellentes capacités de communication orale et écrite

5 . Période, Calendrier indicatif et lieu des activités

Constitution d'une mallette pédagogique– 8 jour de télétravail au domicile de l'expert ou au siège de CIVIPOL (au choix de l'expert).

Actions	• Constitution d'une mallette pédagogique déconfliction intervention et d'un guide d'aide à la constitution de mallette pédagogique • Rédaction d'un rapport
Période calendaire	• Du 25/03/2024 au 05/04/2024

6 Agenda provisoire de la mission

Date	Jour d'expertise	Activité	Ville Nuitée
25/03/2024 – 05/04/2024	8j	Constitution de la mallette pédagogique	Télétravail

7. Fin de mission

Il est demandé à l'expert non principal de transmettre, en version informatique, dans la quinzaine suivant la prestation : les livrables attendus.

Ils seront adressés à :

- Mme Maria ANGULO, Responsable de projets : angulo.m@civipol.fr
- Mr Hervé LE PENNEC, Chef de projet POLICE+ : herve.lepennec@experts.civipol.fr
- Mme Fatna BELKHEIR, Assistante de projets : belkheir.f@civipol.fr

